

# Mettons à jour notre Constitution

## 5 chapitres pour bâtir une nouvelle démocratie



### 1 Une Constitution de progrès

Depuis 1958, la France a évolué, la société a évolué, et il est aujourd'hui nécessaire que la Constitution intègre les droits et principes qui font vivre le pacte républicain. De l'attachement européen de la France à la transparence publique, en passant par les droits des femmes et la lutte contre le racisme, les propositions pour une Constitution de progrès s'inscrivent dans cette mise à jour de la Constitution que nous appelons de nos vœux.

### 2 Une Constitution citoyenne et collaborative

L'intégration citoyenne dans la prise de décision politique est un enjeu de la démocratie du XXIème siècle. Sans remettre en cause la démocratie représentative, nous proposons que la réforme constitutionnelle de 2018 prenne en compte l'aspiration citoyenne à s'engager plus directement dans la vie publique entre les élections.

### 3 Le Parlement au coeur du pouvoir

L'antiparlementarisme monte depuis près de 10 ans en Europe et dans les sociétés démocratiques. Malgré cette défiance, souvent attisée à des fins politiciennes par certains acteurs politiques, nous avons la conviction que le Parlement reste le coeur battant de la démocratie moderne. A contrario de certains desseins de l'exécutif, nous souhaitons donc rééquilibrer les pouvoirs en faveur du Parlement et au sein même du couple exécutif de la Vème République. Le débat parlementaire est la garantie du respect de la pluralité des opinions des Français.

### 4 Les territoires : la démocratie jusqu'au bout

La décentralisation a fait ses preuves depuis 1982. L'État s'est d'ailleurs largement appuyé sur la bonne gestion des collectivités pour résoudre la crise des finances publiques ces dernières années. Nous proposons que cette bonne gestion trouve aujourd'hui une traduction constitutionnelle. Le projet décentralisateur reste par ailleurs inabouti et nécessite un permanent renouvellement qui passe, selon nous, par la prise en compte des différences et des inégalités territoriales.

### 5 La Justice au service de la démocratie

L'indépendance de la Justice est un principe fondateur de notre Démocratie qui doit sans cesse être rappelé et renforcé. Nous pensons ainsi que l'égalité républicaine ne peut plus s'accommoder d'une juridiction d'exception pour les membres des gouvernements et qu'il est temps de garantir l'indépendance des procureurs vis-à-vis du pouvoir politique. Il s'agit d'exigences éthiques pour maintenir la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire.

# SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

## UNE CONSTITUTION DE PROGRÈS

- Affirmer notre attachement à une Europe solidaire
- Consacrer l'égalité entre les femmes et les hommes
- Garantir l'égal accès aux fonctions électives sans distinction sociale
- Consacrer la liberté d'information, de la presse, et la protection des sources
- Assurer l'égal accès à un internet ouvert et la protection des données personnelles
- Renforcer la protection de l'environnement
- Suppression du mot « race » de la Constitution
- Nettoyer la constitution de son vocabulaire colonialiste.
- Promouvoir la citoyenneté par le droit de vote des non-nationaux aux élections locales
- Étendre à l'exécutif les dispositions de transparence applicables aux parlementaires.

## UNE CONSTITUTION CITOYENNE ET COLLABORATIVE

- Introduire un droit d'amendement citoyen et de proposition de loi citoyenne
- Introduire un référendum d'initiative citoyenne
- Renforcer les pouvoirs du Défenseur des droits
- Consacrer la protection des lanceurs d'alerte

## LE PARLEMENT AU COEUR DU POUVOIR

- Rénover le calendrier électoral
- Introduire un mode de scrutin équilibré et paritaire
- Rendre obligatoire l'engagement de responsabilité du gouvernement
- Instaurer une motion de censure constructive
- Limiter le 49-3
- Supprimer l'article 40 sur les irrecevabilités financières
- Limiter le recours aux ordonnances
- Supprimer le vote bloqué
- Réorganiser l'ordre du jour du Parlement
- Moderniser l'examen des lois de finances
- Confier la maîtrise de la procédure législative au Parlement
- Lever les obstacles aux pouvoirs de contrôle et d'évaluation du Parlement

- Renforcer les pouvoirs de contrôle du parlement
- Renforcer les moyens d'information et d'évaluation du Parlement
- Renforcer le contrôle du Parlement sur les opérations extérieures
- Affirmer le rôle du Premier ministre
- Confier au Premier ministre la nomination du gouvernement
- Soumettre la composition du gouvernement à l'exigence de parité
- Rendre la fonction de membre du Gouvernement incompatible avec l'exercice de tout mandat exécutif local.
- Confier le pouvoir de nomination au Premier ministre et assurer des nominations plus démocratiques
- assurer des nominations plus démocratiques
- Réserver au Gouvernement, au Parlement et aux citoyens l'initiative du référendum
- Supprimer l'article 16 relatif aux « pleins pouvoirs »

## LES TERRITOIRES : LA DÉMOCRATIE JUSQU'AU BOUT

- Élargir le collège électoral du Sénat
- Introduire un droit à la différenciation pour les collectivités territoriales
- Créer une loi de finances propre aux collectivités territoriales et à l'ensemble des politiques publiques territoriales.
- Consacrer l'autonomie financière des collectivités
- Consolider la péréquation entre collectivités
- Reconnaître la pluralité des outre-mer
- Permettre une différenciation renforcée pour les outre-mer

## LA JUSTICE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

- Parachever la réforme du Conseil supérieur de la Magistrature
- Supprimer la Cour de justice de la République
- Moderniser le fonctionnement du Conseil